

// Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Quel est l'état de la biodiversité en Centre-Val de Loire ?

Date de création : 09/11/2015

Mise à jour : Mai 2021

Outil de connaissance du patrimoine naturel français, les ZNIEFF se présentent sous la forme d'un réseau cartographié de sites naturels ou semi-naturels remarquables, rares, protégés ou menacés du point de vue de la biodiversité.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des outils d'inventaire, c'est-à-dire de recensement du patrimoine naturel. Elles permettent d'identifier et de connaître de façon la plus détaillée possible les secteurs de forte richesse naturelle, sur la base d'une liste d'espèces dites patrimoniales (qui ne sont pas forcément des espèces menacées ou protégées) et d'habitats (habitat rare, restreint et/ou abritant des espèces rares). Les ZNIEFF ne sont pas des espaces légalement protégés, mais sont prises en compte dans les projets d'aménagement du territoire.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I comportent des espèces ou des habitats naturels remarquables et caractéristiques de la région, et sont généralement de superficie limitée.
- Les ZNIEFF de type II correspondent à de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, offrant des potentialités biologiques ou écologiques importantes. Les ZNIEFF de type II peuvent inclure des ZNIEFF de type I dans leur superficie.

RÉSULTATS

Au 1^{er} janvier 2021

911 ZNIEFF DE TYPE I > **41 415** ha

94 ZNIEFF DE TYPE II > **306 422** ha

Les ZNIEFF concernent presque l'ensemble des régions biogéographiques. Seules les régions de grandes cultures sont moins concernées. Les vallées et affluents, les massifs boisés et les régions d'étangs et de bocages sont davantage représentés.



Lande sèche du Simouet, végétation de *Cladonio- Helianthemetum* (41)
© CBNBP / S. Nobilliaux

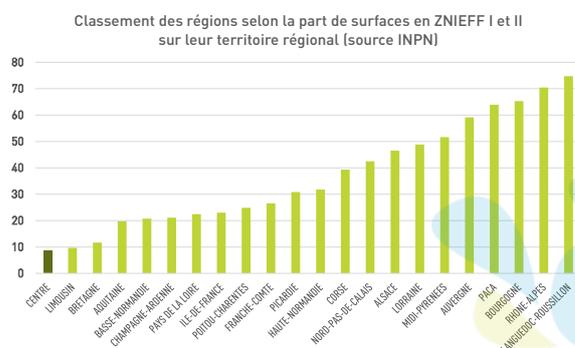
La première génération de ZNIEFF résulte d'une enquête nationale menée de 1982 à 1995. Une démarche de modernisation nationale des ZNIEFF a été ensuite initiée en 1996 et s'est terminée en 2012, pour aboutir aux ZNIEFF de deuxième génération. Cette démarche a été conduite afin d'améliorer l'état des connaissances, d'homogénéiser les critères d'identification des ZNIEFF et de faciliter la diffusion de leur contenu. Cet outil ZNIEFF est depuis un inventaire permanent et continu, permettant de mettre à jour les zones existantes et de décrire de nouvelles zones. Les zones sont délimitées en tant que ZNIEFF si elles présentent un intérêt patrimonial et fonctionnel (rôle dans le maintien d'équilibres écologiques).

En région, les inventaires sont pilotés par la DREAL, avec l'appui du secrétariat scientifique (CBNBP) et validés par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Cet indicateur présente donc les ZNIEFF de type I et II en Centre-Val de Loire, leur nombre et leur superficie, en tenant compte de leur date d'actualisation.

Sur l'année 2020, 130 ZNIEFF ont été actualisées (110 de types I et 20 de type II). Ces actualisations portent sur les éléments descriptifs du zonage (listes d'espèces, habitats naturels...) et/ou du périmètre de la ZNIEFF.

Le Centre-Val de Loire est faiblement couvert par les ZNIEFF, type I et II confondus, avec seulement 9% du territoire régional couvert, contre 39% en moyenne en France métropolitaine. Le nombre de sites est toutefois plus important, signe d'une caractérisation précise des zones et enjeux.



Cartographie des ZNIEFF



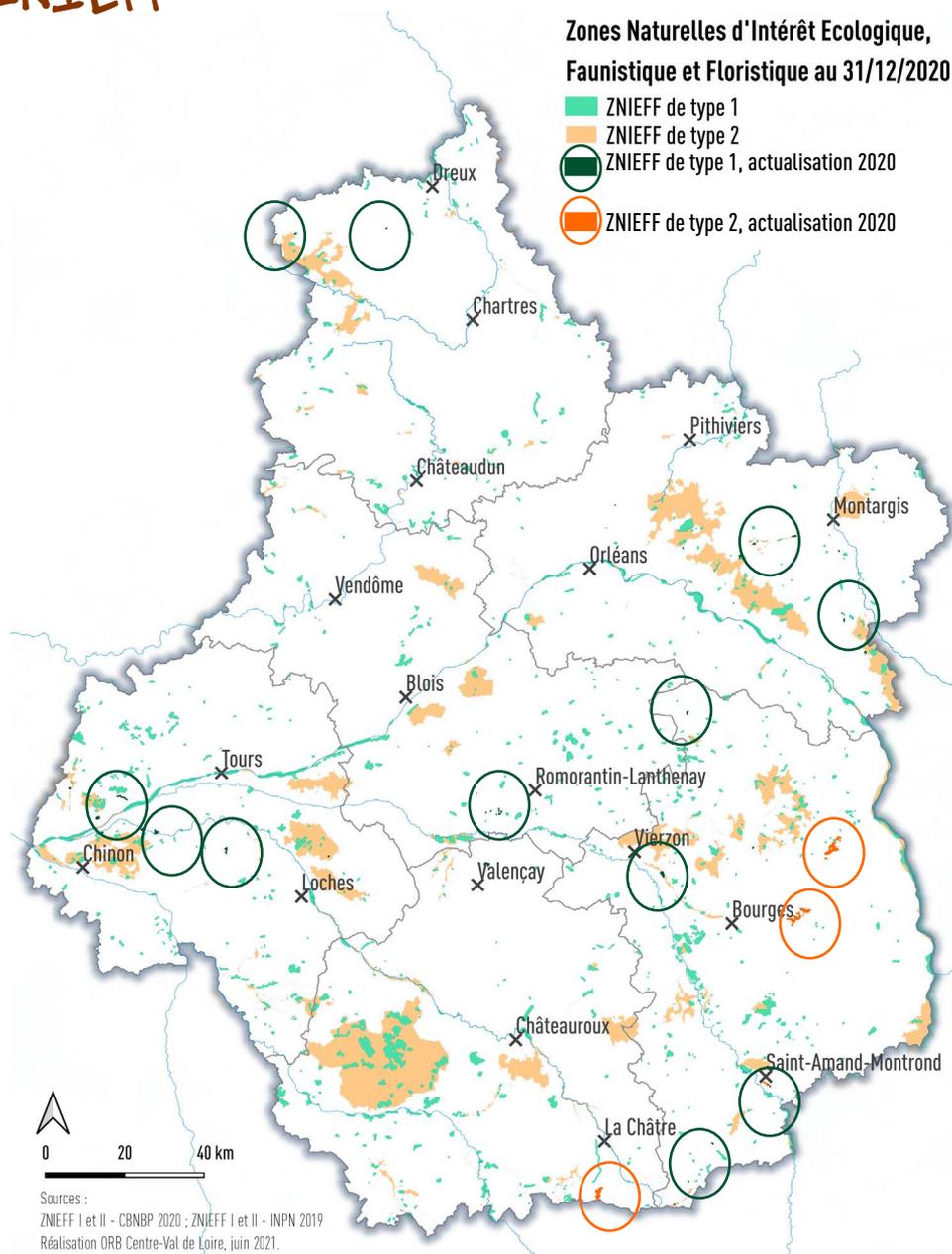
Radeau de Renoncule flottante,
St-Florent-sur-Cher (18)
©CBNBP-MNHN / N. Robouam



Stellaire des marais, les Bordes (45)
©CBNBP-MNHN / N. Robouam



Landes Petites Bamboche (37)
©CBNBP-MNHN / N. Robouam



Localisation des ZNIEFF de type I et II en Centre-Val de Loire, en 2020

RÉSULTATS (suite)

Le nombre de ZNIEFF est en constante augmentation depuis le démarrage de l'inventaire permanent. On compte ainsi +16% de ZNIEFF de type I et +18% de ZNIEFF de type II depuis 2014 (figure 1), pour une augmentation des surfaces de +9% pour les ZNIEFF de type I

et +8% pour les ZNIEFF de type II (figure 2). L'augmentation entre 2019 et 2020 est de 15 ZNIEFF de type I validées au niveau national (+270 ha) et de 4 type II (+ 2500 ha).

Évolution du nombre de ZNIEFF I et II

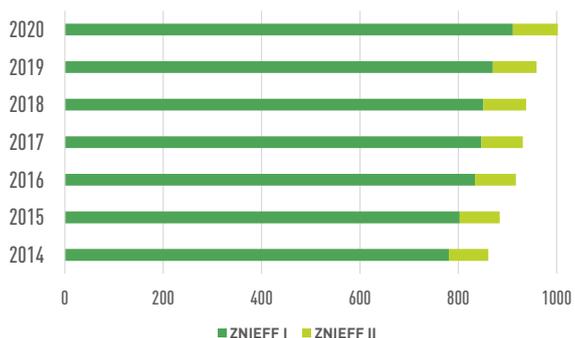


Figure 1 : Évolution du nombre de ZNIEFF I et II

Évolution de la surface (ha) en ZNIEFF I et II

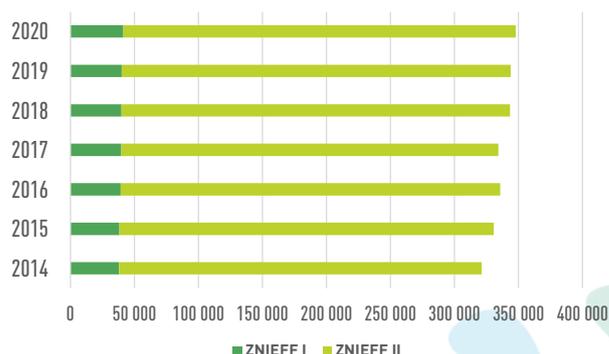


Figure 2 : Évolution de la surface (ha) en ZNIEFF I et II

ANALYSE

Les ZNIEFF reflètent un enjeu d'évolution de la connaissance de la biodiversité. De ce fait :

- une augmentation en nombre et en surface des ZNIEFF traduit une augmentation de la connaissance ;
- une diminution des ZNIEFF signifie la correction d'erreurs (pas de justification suffisante pour certaines zones, suppression de doublons, fusion de zones, précision de contours trop larges), ou une disparition de l'intérêt écologique du milieu (zone détruite ou fortement dégradée).

L'effort d'actualisation est variable d'un département à l'autre. Le département du Cher a une forte dynamique : 58 actualisations des ZNIEFF sur les 130 actualisations de l'année 2020 ont été réalisées dans ce département.

La question de conservation / altération de la qualité des habitats identifiés ZNIEFF, n'est pas encore traitée. Actuellement, l'inventaire ZNIEFF permet une photographie à l'instant T, et doit servir d'alerte

pour engager des actions de gestion / restauration. La mission de cartographie des habitats initiée en région, permettra la réalisation d'un état des lieux initial, pouvant servir de comparaison qualitative.

Les actualisations permettent dans le temps la découverte de nouvelles espèces, c'est le cas de l'Élatine verticillée, retrouvée en 2020 en Indre-et-Loire dans une ZNIEFF de type I, en photo ci-dessous.



Élatine verticillée © CBNBP-MNHN / R.Dupré

LIMITES D'UTILISATION

Bien que l'inventaire ZNIEFF soit permanent et continu dans son actualisation, il reste perfectible. C'est un état des lieux de la connaissance qui est amélioré chaque année. La surface en ZNIEFF ne correspond donc pas à la surface réelle des milieux les plus patrimoniaux de la région, mais elle s'en approche.

En 2020 aucune nouvelle ZNIEFF n'a pu être validée par les instances dédiées du fait de la crise sanitaire. Deux validations nationales (début et fin 2020) ont malgré tout permis l'intégration des dernières validations par le CSRPN en 2019, la correction topologique de quelques contours, et enfin la vérification de la conformité méthodologique des ZNIEFF du Centre-Val de Loire (surface, communes citées, etc.).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données : les ZNIEFF de type I et II sont validées en région par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) chaque année. Les données utilisées ici sont extraites de la base de données sur les ZNIEFF (extraction du 31/12/2020) et ont été fournies par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP).

Fréquence de mise à jour : tous les 2 ans

Échelle de constitution : précision 1/25 000^{ème} (cartographie ZNIEFF)

POUR EN SAVOIR +

Indicateurs en lien :

Connaissance sur la biodiversité faunistique régionale [2015](#) et [2018](#)

[Connaissance sur la biodiversité floristique régionale](#)

Ressource complémentaire :

Plaquette DREAL de présentation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire, disponible sur : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/plaquette-de-presentacion-du-programme-les-znieff-a3685.html>

Rédactrice : Laetitia Roger-Perrier, ARB Centre-Val de Loire



MODALITÉS DE CALCUL

Pour cet indicateur, sont calculés :

- la somme des superficies inventoriées et le nombre de ZNIEFF par type (I et II) sur le territoire régional,
- la part du territoire régional couvert par une ZNIEFF (tous types confondus), selon la formule :

$$\frac{\text{surface du territoire régional couverte par une ZNIEFF}}{\text{surface du territoire régional}} \times 100$$

- le nombre de ZNIEFF actualisées par an : équivaut au nombre de formulaires ZNIEFF actualisés (nouvelles zones, zones modernisées, zones proposées à la suppression).

MÉTHODOLOGIE

> **Actualisation des ZNIEFF** : suite à des campagnes de prospection ou d'inventaire, on procède à une actualisation des listes d'espèces et du périmètre de la ZNIEFF.

Sont considérées comme surfaces en ZNIEFF de l'année *n* l'ensemble des surfaces en ZNIEFF validées par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) jusqu'à la fin de cette année.

BIBLIOGRAPHIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). *DREAL Centre-Val de Loire* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/zone-naturelle-d-interet-ecologique-faunistique-et-r734.html>

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL. *INPN, ZNIEFF* [en ligne]. Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation> et statistiques nationales sur : <https://inpn.mnhn.fr/synthese/statistiques-znieff> (consultés le 16/04/2021).

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ. Effort de conservation des secteurs de nature remarquable. *Observatoire National de la Biodiversité* [en ligne]. (2013, mise à jour le 29/10/2020) disponible sur : <https://naturefrance.fr/indicateurs/effort-de-conservation-des-secteurs-de-nature-remarquable> (consulté le 16/04/2021).

Photo en-tête et pied de page : *lande sèche du Simouet, végétation de Cladonio- Helianthemetum rare pour la région (41)* © CBNBP / S. Nobilliaux